

**Youcef FATES**, maître de conférence HDR, Université de Paris X, Nanterre.

Thèse de doctorat d'Etat de science politique soutenue à Paris I, Panthéon-Sorbonne, le 14 janvier 2001, sous la direction de Mme la professeure Evelyne Pisier.

*"Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours."*

Pt du jury Françoise Dreyfus, professeure.

membres:

- Evelyne Pisier, professeure
- Georges Vigarello, professeur, directeur d'études EHESS
- Camille Mansour, professeur
- Omar Carlier, maître de conférence.

Résumé de la thèse :

Cette étude concerne les liens entre le politique et le phénomène sportif au sens large du terme, c'est à dire les pratiques physiques compétitives, codifiées et institutionnalisées des clubs du mouvement sportif national, depuis leur introduction par le colonisateur et leur appropriation par les colonisés jusqu'à leur confiscation par le Tout Etat algérien conduit par le parti FLN et l'ANP.

L'objet de la recherche porte sur l'intensité des liens, les modalités et les usages politiques par les pouvoirs algériens successifs ainsi que par les différents acteurs de la société algérienne.

Ainsi, comment, de quelle manière, par quels moyens (relationnels, instrumentaux, expressifs), cette pratique physique, fait socio culturel et activité ludo motrice futile, dérisoire, triviale et labile, mais "puissant fait de masse et phénomène humain signifiant" de par son essence non politique "se charge de politique", \*Pendant la période coloniale les Indigènes musulmans, et leurs partis politiques représentatifs, en conflit avec le colonisateur l'intègrent dans leur jeu politique et il devient une véritable activité politique. \*A l'indépendance l'Etat se l'approprie, l'organise l'utilise et élabore même une politique sportive. et la densité politique dont il se charge en fait alors une expression politique.

La pratique du sport va relever exclusivement des institutions étatiques à l'issue de la semi-liberté dont elle bénéficiera les premières années de l'indépendance.

C'est ainsi que trois ministères s'occupent du sport: le ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, sans oublier certaines organisations syndicales: l'Union Nationale de la Jeunesse algérienne (UNJA), l'Union Générale des Travailleurs algériens (UGTA), et les collectivités locales (communes).

N'étant pas autonome du pouvoir politique, le sport nationalisé, géré, réglementé, organisé et financé par l'Etat est une activité interministérielle et sociale.

Localisé institutionnellement, il devient "une constante nationale" dans les organisations de la société civile contrôlées par l'Etat. On a alors affaire à un "sport monopoliste d'Etat" sur le modèle des ex-pays socialistes qui n'échappe pas à la règle de la concentration du politique, organisé en un service public "à caractère socio-culturel dans l'intérêt des masses" (code de l'EPS). Il fait l'objet de multiples modalités d'intervention de l'Etat: politiques, financières, législatives, administratives, policières, judiciaires. Le pouvoir politique régule tout l'appareil sportif; les organisations et les associations de la société civile ne sont que de simples courroies de transmission. Son interventionnisme est total.

Cette étude sous l'angle de la science politique d'un pays périphérique du Tiers Monde ayant accédé à l'indépendance à la suite d'une lutte de libération nationale, pays en voie de développement, arabo-musulman et à option socialiste, donc ayant d'autres caractéristiques historiques et sociales et par conséquent cette liaison sport et politique éclaire aussi une nouvelle approche du politique et de la vie politique algérienne.

Elle est aussi un dépassement de l'histoire nationaliste et de l'historiographie officielle qui ne consacre que quelques pages à l'histoire du sport dans l'introduction au code de l'EPS. Elle interroge, décortique le sport et cerne les aspects de cette réalité sociale, parfait produit de la mondialisation.

Deux grandes périodes sont analysées celles de la colonisation qui va introduire le sport et l'ancrer définitivement dans la société et de l'indépendance comprenant "l'option socialiste", c'est-à-dire de 1962 à la césure d'octobre 1988, et celle de "l'après Octobre" qui entraîna le début de la libéralisation de la société avec l'adoption de la Constitution de 1989 qui instaure le multipartisme, et ne fait plus de référence au socialisme ni au FLN.

En l'absence d'enquêtes d'envergure pour lesquelles nous n'avons pas optées, notre méthode d'approche s'appuie sur un ensemble de données empiriques, parfois partielles relatives à différents aspects du phénomène sportif en Algérie constitué pour l'essentiel :

Pour la période historique, des archives de la wilaya d'Alger, des archives coloniales du Centre des Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence: rapports de police, procès verbaux, compte rendus d'enquête, de minutes de police rédigées par les commissaires et agents de police des villes d'Algérie, documents administratifs des différents gouverneurs généraux, correspondances diverses, notes et lettres échangées entre les autorités préfectorales, militaires et les gouverneurs généraux, des archives nationales à Paris et à Versailles, des archives du service historique de l'armée de terre (SHAT) à Vincennes.

Nous avons complété ces documents officiels par la consultation des journaux et de périodiques de l'époque coloniale spécialisés en sport.

Des interviews et des entretiens ont été faits auprès de quelques témoins encore vivants de cette époque (sources non écrites. Nous avons donc utilisé avec beaucoup de prudence les discours des témoins et des différents acteurs en les croisant avec d'autres sources..

Pour la période récente post-indépendance, des documents officiels du ministère de la Jeunesse et des Sports, des journaux et revues parus de l'indépendance à aujourd'hui, de nombreux entretiens avec les acteurs du sport (sportifs, dirigeants, supporters, responsables du ministère de la Jeunesse et des Sports) complètent le corpus d'étude. Là aussi il est clair que les témoignages doivent être relativisés car nous avons remarqué une véritable rationalisation à posteriori qui parfois estompe une part du réalisme et de l'objectivité.

Notre travail a combiné les analyses diachronique et synchronique de tout le cheminement du sport algérien depuis sa naissance jusqu'à l'établissement d'une véritable politique sportive algérienne.

L'étude de sa généalogie, le contexte à partir du moment de son introduction par la colonisation, "sa militarisation" par les "Européens" jusqu'à son ancrage ont été vus dans la première partie.

Sa place dans le mouvement national et l'histoire de l'Algérie a fait l'objet de la deuxième partie qui nous révèle les usages faits par les "Indigènes musulmans" pendant la période coloniale et ce qui perdure depuis le début jusqu'à nos jours des usages de cette activité ludique labile.

D'autre part, si nous convenons que la politique sportive est la traduction et l'expression d'une volonté étatique qui a pour objet la détermination et la réalisation de certains objectifs en fonction de certaines données et de moyens disponibles pour les atteindre, nous analyserons le processus de confiscation du sport par l'Etat FLN, les moyens mis en oeuvre pour atteindre les objectifs programmés, déclarés. C'est la troisième partie.

Au delà des opérations de l'Etat en matière de financement, de moyens humains: (profils de cadres) les enjeux politiques, qui sous-tendent cette pratique politique sportive ont été décodés à travers l'analyse de contenu des discours des gouvernants et des documents officiels constituant le cadre de référence (exégèse des textes fondamentaux du pays : Charte nationale, Constitution, Code de l'EPS, instructions officielles, textes règlementaires du MJS). Les objectifs visés par les pouvoirs successifs à travers ces mêmes textes fondamentaux et les rôles qu'on veut faire jouer au sport se révèlent paradoxaux: les préférences sur lesquelles se fondent ces décisions ne sont pas cohérentes on ne recherche pas réellement ce qu'on énonce, le bien-être social L'importance qui est donnée par l'Etat au sport de haute performance et en particulier au football ne se justifie pas par le seul engouement et la passion des Algériens pour le sport roi. Alors que les textes fondamentaux prévoient que le sport sera un moyen privilégié par l'Etat pour résoudre les problèmes de la jeunesse qui constitue l'immense majorité de la population algérienne (70 % de la population a moins de 30 ans), le sport spectacle est développé car il est difficile et coûteux pour l'Etat de pratiquer une politique pour le plus grand nombre.

Dans toute cette étude, c'est le football qui se révèle condenser plusieurs modes d'expression symbolique, la première catégorie ayant pour support direct des objets matériels, la seconde se situant dans l'ordre du langage et la troisième dans l'ordre du comportement et des pratiques, dans lesquelles la politique nationaliste, jouant beaucoup du symbolique, y a trouvé un champ idéal. Elle s'est donc renforcée et s'est nourrie grâce au système de signes sportifs qu'offrent, sur le long terme, les clubs de sport et leurs symboles matériels, accessoires forts, couleurs, insignes, sigles, appellations. Ce conglomérat de signes a été un des marqueurs de l'expression identitaire des Musulmans, registre pré politique. Dans le décorum et dans le comportement des supporters que le match de football induit, égalant la religion et dépassant la politique,

l'action politique trouve dans le champ sportif, lieu de l'affect et producteur d'émotion et de violence, de nouvelles formes d'action enrichissant l'agir politique classique des nationalistes.

En effet substantiellement dans l'opposition et dans les différents conflits nés de la compétition sportive, le football loin d'être un moyen de rapprochement vers la communauté européenne, a été un phénomène de différentialisme et de particularisme s'accroissant au fur et à mesure de l'émancipation de la jeunesse musulmane qui se sert de l'organisation des exemples français, de ses conceptions pour s'échapper du traditionalisme mais surtout pour s'orienter vers le nationalisme libérateur. Pendant la période de domination, l'activité de la jeunesse musulmane s'est moulée très facilement dans le cadre des formes occidentales introduites par la colonisation et la civilisation française, pratiquant un véritable "homomorphisme". A l'instar de la langue française qui fut un excellent moyen naturel d'expression de sa lutte et des idées, le football, objet du dominateur en tant que technique corporelle et ludique est réemployé à des fins propres. Les premières associations sportives pluriethniques ont permis aux précurseurs de se doter d'une expérience qui fut mise au service des associations sportives musulmanes orientées vers la lutte pour l'émancipation. Les jeunes sportifs musulmans s'appuient sur la civilisation occidentale pour récupérer l'identité arabe et musulmane, éléments fondamentaux de l'algerianité.

Dans ce processus, l'agressivité sportive musulmane et la violence manifestée ont été canalisées par les militants nationalistes du PPA-MTLD vers une positivité. Elles se muent alors en combativité, renforçant la prise de conscience de son utilisation efficiente. C'est la violence maîtrisée au sens éliasiens.

Cette confrontation interethnique, confortant la stratégie des nationalistes "de race contre race", générant la violence sportive est une modalité intense qui a déterminé le renforcement de la puissante densité politique des clubs de football musulmans. Elle a permis le passage de l'individu négatif, le colonisé, à l'acteur de l'histoire.

\* Durant la colonisation, le sport apparaît comme un instrument de création d'une conscience nationale et d'une identité revendicatrice moderne. Il va s'adresser à la nation toute entière et sera à son service. En s'intéressant très peu à l'individu et au développement individuel, il permettra de se mesurer, tout en résistant, aux colonisateurs. A travers les matchs de football producteurs d'une violence durant les compétitions sportives, il prélude à la lutte de libération nationale. Les matchs furent des mini guerres annonciatrices de la guerre généralisée.

Le sport de compétition interethnique aiguillonne le patriotisme car il a maintenu les indigènes musulmans dans une atmosphère belliqueuse, et a entretenu leur combativité.

\* Dans l'Algérie indépendante, le sport, activité corporelle technique, multidimensionnelle, n'est jamais arrivé à se dégager dans son évolution, du parrainage et de la main mise du politique, ni de l'usage politique qu'en firent les décideurs étatiques. La question de son autonomisation relative ne s'est posée que très tardivement par un début de désengagement de l'Etat en 1989. Il fut l'objet de charte, de code, de textes législatifs et de reconnaissance constitutionnelle. Le premier texte, né en 1962, est la Charte des Sports, une plate copie de la Charte des Sports du régime de Vichy édictée le 20 décembre 1940. En 1975, il est régi par le Code de l'EPS. Enfin en 1989, il est l'objet d'une véritable loi : la Loi sur le sport. En outre, un certain nombre de textes fondamentaux de la Nation, les différentes chartes nationales, textes d'orientation idéologique et politique et les constitutions l'évoquent et le prennent en charge. Ce sont la Charte nationale de 1976 et la Charte nationale enrichie de 1986 ainsi que les constitutions de 1976 et 1989. Il n'a jamais donc été "pur de toute politique

Avec la "réislamisation rampante" ou la surexploitation de l'Islam à des fins de politique politicienne, de nombreuses concessions sont donc faites à travers la loi de 1989 aux courants islamistes. C'est le début de la régression irréparable et irréversible de la pratique sportive féminine. Tout terrain perdu n'est plus reconquis. N'ayant plus de caractère obligatoire puisqu'elle est une partie complémentaire aux programmes au sein des établissements de formation, l'EPS féminine a subi un recul idéologique et politique par rapport au code de l'EPS.

Parallèlement, à cette régression, au cours des années 90, on assiste à une légère tendance de l'Etat à lâcher du lest et à laisser aux acteurs de la société civile la gestion démocratique des activités physiques et sportives qui ne relèvent pas directement de la représentation sportive de la Nation sur la scène internationale.

Le sport algérien se révèle ni neutre ni autonome. On remarque l'existence réelle d'une relation forte entre l'idéologie dominante ou ce que Jacques Ulmann appelle les doctrines philosophiques, et l'action politique d'une étape historique, les conceptions, les formes de pratique et les objectifs que lui assignent les responsables politiques algériens.

Agent politique, il fut aussi agent économique puisqu'il entrera dans le développement économique de l'Algérie. Dans la phase d'intégration des clubs au secteur des entreprises nationales, l'association sportive fut conçue comme une unité de production, le sigle étant révélateur d'une fonction dynamique : produire de la performance. Le développementisme n'épargnera pas le sport mais la fonction économique sera éclipsée par la fonction politique.

Dans les deux premières périodes de mise en place et de consolidation du mouvement sportif national les deux sources d'inspiration principale ont été le régime de Vichy avec sa révolution nationale et le régime soviétique.

Une observation mérite d'être faite: jusqu'à la loi de 1989 aucune référence n'est faite à l'Islam. Le code de l'EPS n'utilisera pas une seule fois la référence à l'Islam.

Nous sommes en présence, du moins sur le plan doctrinal, d'un sport laïque mais fortement bureaucraté au service du populisme et du nationalisme.

Le match de football en générant une violence contre l'Etat algérien marque la fin de la paix civile et de l'union .Il devient la propédeutique à la lutte politique et à la guerre civile ?

Hier, espace de "la parole nationaliste" à travers les bruits, les chants, les chahuts, les paroles prononcées, (l'acte de prise de parole se faisant d'une manière organisée autour des leaders nationalistes, agitateurs propagandistes professionnels, la contestation du colonialisme permettant de construire le sens commun de la lutte anticolonialiste), le stade de football de l'Algérie indépendante devient l'arène privilégié d'apprentissage de la contestation politique des pouvoirs en place. A ce titre, il est l'équivalent de l'Agora grecque et non du cirque romain que voulait édifier le pouvoir politique, et seul espace toléré pour servir d'exutoire de rancœurs, de frustrations, de la mal vie.

En l'absence de liberté donnant des possibilités d'expression, le manque d'associations de la jeunesse et la faiblesse de participation, devant la centralisation excessive du pouvoir politique et son autoritarisme, sa main mise et son contrôle de la jeunesse, exclue du système social et politique, le stade est devenu l'instrument pédagogique de l'expression de la colère des jeunes, et contribua au passage à l'acte de la remise en cause de l'ordre établi. Octobre 1988 trouva les bataillons de la jeunesse aguerris, formés et dopés par les différentes expériences de matchs de football où ils purent répéter, s'entraîner pour les manifestations urbaines décisives et acquièrent une véritable culture protestataire.

Le recours systématique à la contestation du pouvoir politique montre que les jeunes ont pris le plein pouvoir de protestation contre le totalitarisme de l'Etat et que le sport fut leur vecteur le plus efficace d'éducation de masse. Contrairement à une certaine théorie marxiste de la sociologie qui affirme qu'il entraîne l'abrutissement et la crétinisation des masses, il joue un rôle positif pour le passage à l'acte et le sursaut de la société algérienne.

Le stade devient pour la jeunesse algérienne un espace de la parole politique, une école de la résistance et le football/spectacle a une authentique propédeutique de la révolte. Cependant, il est utile de le rappeler pour le cas de l'Algérie nous ne sommes pas réellement en présence d'une nouvelle signification de la notion d'engagement politique. C'est la politique qui descend aux masses puisqu'elle se réalise à travers une participation non institutionnelle fondée sur l'action directe comme exactement pendant la période coloniale. Et il demeure vrai que ce n'est pas une caractéristique de l'Algérie indépendante. Bien sur, il faut cependant voir quelques traits nouveaux dans cette évolution dans le temps (soixante huit). Mais à juste titre, les manifestations des jeunes à l'occasion, pendant et après les matches de football peuvent être appréciées comme un des indicateurs de l'engagement politique, voire l'un des plus pertinents dont se sont appropriés les jeunes et préservé par leur "mémoire protestataire".L'apprentissage et les réactions acquises pendant la période coloniale resurgissent face au nouveau pouvoir contre lequel, la plupart des cas elles se cristallisent : chants du stade, défilés, manifestations de rue après les matches de football.

En nous appuyant sur la pensée d'Elias Norbert, l'analyse du jeu sportif (le match de football ou de boxe) et la violence qu'il génère vont avoir des significations variées et montrer en quoi les dispositions psychologiques sociales des Algériens indépendants, sujets historiques souverains sont en effet un important facteur de civilisation.

Comme la compétition sportive est un moyen de suivre les progrès même de la civilisation, le niveau atteint dans la mesure où celle-ci consiste à passer d'un univers frustré, ne connaissant pas de limite dans l'usage de la violence pure, destructive, meurtrière et désocialisant des citoyens à un univers administré de soi reposant sur des règles de comportements sociaux et d'expérience de la violence réglée, maîtrisée et atténuée, limitant les hostilités dans le temps et l'espace.

Or, l'analyse de la violence sur une trentaine d'années nous a montré qu'en fait tous les signes, l'intensité, les modalités et le déséquilibre des tensions opéré brutalement en octobre 1988, sont de véritables tendances décivilisatrices qui s'expriment dans l'intégrisme islamiste. La récurrence de cette violence est fonction de la puissance de l'appareil d'Etat.

Le sport a joué un rôle éminemment positif dans l'histoire de la nation algérienne: moyen d'affirmation identitaire pendant la phase coloniale, "ambassadeur" pendant la lutte de libération nationale et organe de propagande dans la recherche de reconnaissance internationale, école de contestation après l'indépendance, il ne peut être taxé de phénomène aliénant. Ce fut aussi un registre astucieux de lutte pour la citoyenneté et l'égalité des femmes et des hommes contre l'intolérance et le fanatisme intégriste. A ce titre les usages politiques, invariants historiques ont été les plus importants.